

Le Réseau d'information joue au touriste

Le JOURNAL



Photo de courtoisie

L'Écocentre de Rivière-du-Loup.

À la suite de visites dans deux écocentres de la région, soit ceux de Pohénégamook et de Squatec, le Réseau d'information sur les municipalités dénonce l'état désolant des installations de l'écocentre de Rivière-du-Loup.

Sont notamment pointés du doigt les amoncellements en plein air de dizaines de télévisions, d'ordinateurs et d'autres électroménagers qu'un unique abri tempo surchargé ne parvient plus à abriter. « Après avoir visité des écocentres desservant une population moins importante que celle de Rivière-du-Loup, nous sommes plus que jamais convaincus que l'organisation de notre écocentre est lacunaire, boîteuse et indigne de Rivière-du-Loup », affirme le porte-parole du Réseau, Roger Plante, qui presse le maire Michel Morin de peser de tout son poids dans un redressement de la situation par la MRC.

Le Réseau exige que la MRC mette fin au sous-financement de cette installation publique et débloque des fonds afin qu'elle soit accessible toute l'année aux citoyens.

De plus, des sources internes ont confirmé au Réseau que la préfecture s'ingérait parfois dans les affaires courantes de l'écocentre, ce qui lui donne une responsabilité certaine dans la situation actuelle.

Notons que les employés de l'écocentre ne disposent pas de l'eau courante et de l'électricité ni, conséquemment, de matériel informatique, contrairement à leurs homologues de Pohénégamook et de Squatec. « Tout ce bric-à-brac doit disparaître. Un écocentre n'est pas une cour à scrap », lâche M. Plante. Selon lui, l'écocentre de Rivière-du-Loup ne fait simplement pas le poids face à ses voisins de moindre envergure, qu'il félicite pour leur organisation.

Selon son dernier rapport financier, la MRC « a créé [en 2008] un fonds destiné à l'assurance de l'Écocentre à raison de 5 000 \$ par année. »